



Calendrier de la formation

> Dates CAP Riom : du 14 septembre 2026 au 24 juin 2027

> Dates CAP Clermont-FD : du 28 septembre 2026 au 8 juillet 2027

> Formation en alternance à temps plein en continu durant 40 semaines

> Durée totale de la formation : 1332 heures
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à temps plein en continu (soit 35 heures par semaine)

> Enseignement théorique : 842 heures

> Stage en milieu professionnel : 490 heures

> Parcours partiel pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.



Conditions d'admission

L'inscription à la formation se fait via le dossier de candidature au CAP AEPE. L'entrée en formation est également soumise à des épreuves de sélection (écrites et entretien)

► Date de l'épreuve sur Riom : 31/07/26

► Date de l'épreuve sur Clermont : 10/09/26

► Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors d'un entretien de positionnement lors des sélections
Voir Annexe VI « dispense d'épreuves de l'Arrêté du 30 novembre 2020

[Journal officiel de la République française - N° 300 du 12 décembre 2020](#)



Retrait des dossiers de candidature

> Retrait des dossiers : à partir de mars 2026

> Clôture des inscriptions : 31 août 2026



Prérequis, exigences

préalables à l'entrée en formation

> Avoir 18 ans

> Projet validé dans le secteur de la petite enfance auprès d'enfant de moins de 6 ans

> Extrait du casier judiciaire de moins de 6 mois (bulletin n°3) vierge

> Maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter / Niveau 3^{ème} validé

> Attestation d'honorabilité de moins de 6 mois

Dans le cadre d'un financement collectif France Travail :

> Être inscrits comme demandeur d'emploi à France Travail, CAP Emploi, mission locale

> Relever du PIC (Plan d'Investissement dans les compétences)

CAP

Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Lieu : RIOM ET CLERMONT-FERRAND

La formation

Le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

La formation comprend **6 blocs de compétences**. Chaque bloc donne lieu à une épreuve d'examen et peut être validé séparément.

Objectifs et contenus

Objectifs :

L'objectif est de permettre aux stagiaires d'obtenir le CAP AEPE

Les grands objectifs de la formation sont :

Développer les compétences et acquérir les savoirs liés aux activités professionnelles d'accueil et de prise en charge de jeunes enfants dans le contexte du domicile privé et en milieu collectif (écoles maternelles, crèches, centre de loisirs...).

Développer les compétences et acquérir les savoirs liés aux activités professionnelles de préparation et de services des collations et des repas ainsi que l'entretien du cadre de vie dans le contexte familial et dans le contexte collectif.

Contenus :

Enseignements Professionnels :

RNCP38565BC1 - Accompagner le développement du jeune enfant

RNCP38565BC2 - Exercer son activité en accueil collectif

RNCP38565BC3 - Exercer son activité en accueil individuel

Enseignements Généraux

RNCP38565BC4 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

RNCP38565BC5 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

RNCP38565BC7 - Prévention Santé Environnement – PSE

Modules liés à l'individualisation des parcours

Remise à niveau (RAN) : savoirs de base rattachés au contexte professionnel

Soutien personnalisé (S) : régulation des apprentissages, appui à la rédaction des fiches EP1

Préparation à l'après-formation : technique de recherche d'emploi (TRE)

Certification supplémentaire : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Modalités d'obtention de la certification

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

RNCP38565BC1 - Accompagner le développement du jeune enfant

✓ Épreuve orale de 25 minutes avec exposé du candidat puis entretien à partir de supports.

RNCP38565BC2 - Exercer son activité en accueil collectif

✓ Épreuve écrite d'une durée d'1 h 30

RNCP38565BC3 - Exercer son activité en accueil individuel

✓ Épreuve orale d'une durée de 25 minutes avec exposé du candidat puis entretien à partir de documents proposés par le jury

RNCP38565BC4 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

Français : Épreuve écrite de 2h + épreuve orale de 10 minutes - 40 pts

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique : Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation) - 20 pts

RNCP38565BC5 - Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

Mathématiques : Épreuve écrite de 45 minutes - 12 pts

Physique – Chimie : Épreuve écrite de 45 minutes - 08 pts

RNCP38565BC7 - Prévention Santé Environnement – PSE : Épreuve écrite de 1h composée de 2 parties - 20 pts

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences

Nous inscrivons les candidats à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.



Handicap mental, psychique & troubles dys

> Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référént handicap** (Jérémy AGUIAR – jeremy.aguiar@ufcv.fr) est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)



Organisme de formation

UFCV

11 rue Montlosier
63000 Clermont-FD

> **N° déclaration d'activité** : 11750896975

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

> Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

> **Siret** : 77568562100499

> **adminfp-aura@ufcv.fr**



Lieux de formation

20 rue des dagneaux
63200 RIOM

11 rue Montlosier
63000 Clermont-FD

> 04 73 74 45 60

> **adminfp-aura@ufcv.fr**

> Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter



Coûts

Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, personne à titre privé...) vous pouvez obtenir des aides à la formation. L'UFCV peut vous aider dans vos démarches

Devis communiqué sur demande
Les **conditions générales de vente** applicables au jour de la commande sont consultables sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr



Engagement qualité des formations

> Certification qualiopi n°2411_CN_04819 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

> Référencement Datadock

> Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent disposant d'un diplôme et de l'expérience professionnelle dans le secteur de la petite enfance.

De plus, l'équipe pédagogique a une forte expérience dans le champ de la petite enfance et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

L'action de formation dispose :

- D'une salle de formation équipées ;
- D'un plateau technique disposant d'un espace puériculture
- D'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- D'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- D'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Chaque période en milieu professionnel donne lieu à une visite et rencontres avec les tuteurs et sont programmées par l'UFCV.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Des évaluations formatives sont menées au cours des séquences de formation.

Des temps dédiés à la régulation des apprentissages sont planifiés

Des épreuves d'examens blancs sont organisées à l'issue de chaque EP et/ou EG et en amont des épreuves de certification.

Entretiens individuels afin de s'assurer de la progression pédagogique du stagiaire

Le stagiaire est inscrit aux épreuves du CAP accompagnant éducatif petite enfance sur le site du rectorat.

Tout candidat non titulaire d'un diplôme français minimum de niveau 3 ou reconnu équivalent, doit présenter les matières générales.

Dès l'accueil en formation, il sera remis aux stagiaires, un livret de l'alternance composé de grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé

Débouchés et évolution

L'accompagnant éducatif petite enfance peut travailler :

En école maternelle ou en accueil collectif de mineur en tant qu'agent Territorial Spécialisé en Écoles Maternelles (ATSEM) (après le concours), assistant éducatif petite enfance, agent d'animation auprès des ALSH maternel

En établissements ou Services d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans comme auxiliaire petite enfance, intervenant éducatif petite enfance

A domicile ou en maison d'assistant maternel comme assistant maternel ou assistant parental

L'accompagnant éducatif petite enfance peut poursuivre ses études pour prétendre aux diplômes suivants :

Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Bac Pro Animation - Enfance et personnes âgées

Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture

Titre Professionnel Intervenant Educatif Petite Enfance

Références de la formation

- > CAP Accompagnant éducatif petite enfance – CAP AEPE
- > Cours par correspondance : non
- > Utilisation du multimédia : oui
- > Formation ouverte à distance : non
- > Autorité de certification : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- > Niveau visé : 3
- > Codes métiers : NSF 332 : travail social
- > Formacodes : 44041
- > ROME : K1207- K1307
- > Code Certif Info : 95009
- > N° fiche RNCP : 38565
- Date d'enregistrement : 1^{er} janvier 2024
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31 décembre 2028
- > Code CPF : 243503

Calendrier de la formation

UFCV

formation professionnelle

CAP AEPE

RIOM

2026-2027

2026												2027																							
Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin													
M 1	1		J 1	1	RAN 3.5h	RAN 3.5h	D 1	1		M 1	1	Entreprise	V 1	1		L 1	1	Entreprise	L 1	1	Entreprise	J 1	1	FP 4h	S 3h	S 1	1		M 1	1	FP 4h	FP 3h			
ME 2	2		V 2	2	RAN 3.5h	RAN 3.5h	L 2	2	FP 4h	FP 3h	ME 2	2	Entreprise	S 2	2		M 2	2	Entreprise	M 2	2	Entreprise	V 2	2	FP 4h	FP 3h	D 2	2		ME 2	2	FP 4h	FP 3h		
J 3	3		S 3	3			M 3	3	FP 4h	FP 3h	J 3	3	Entreprise	D 3	3		ME 3	3	Entreprise	ME 3	3	Entreprise	S 3	3			L 3	3	FP 4h	FP 3h	V 3	3	FP 4h	S 3h	
V 4	4	ICOP	D 4	4			ME 4	4	FP 4h	FP 3h	V 4	4	Entreprise	L 4	4	FP 4h	FP 3h	J 4	4	Entreprise	J 4	4	Entreprise	D 4	4			M 4	4	FP 4h	FP 3h	V 4	4	FP 4h	FP 3h
S 5	5		L 5	5	RAN 3.5h	RAN 3.5h	J 5	5	FP 4h	S 3h	S 5	5		M 5	5	FP 4h	FP 3h	V 5	5	Entreprise	V 5	5	Entreprise	L 5	5	FP 4h	FP 3h	ME 5	5	FP 4h	FP 3h	S 5	5		
D 6	6		M 6	6	RAN 3.5h	RAN 3.5h	V 6	6	FP 4h	FP 3h	D 6	6		ME 6	6	FP 4h	FP 3h	S 6	6		S 6	6		M 6	6	FP 4h	FP 3h	J 6	6		D 6	6			
L 7	7		ME 7	7	RAN 3.5h	RAN 3.5h	S 7	7			L 7	7	Entreprise	J 7	7	FP 4h	S 3h	D 7	7		D 7	7		ME 7	7	FP 4h	FP 3h	V 7	7		L 7	7	FP 4h	FP 3h	
M 8	8		J 8	8	FP 4h	FP 3h	D 8	8			M 8	8	Entreprise	V 8	8	FP 4h	FP 3h	L 8	8	FP 4h	FP 3h	L 8	8	Entreprise	J 8	8	FP 4h	S 3h	S 8	8		M 8	8	FP 4h	FP 3h
ME 9	9		V 9	9	FP 4h	FP 3h	L 9	9	FP 4h	FP 3h	ME 9	9	Entreprise	S 9	9		M 9	9	FP 4h	FP 3h	M 9	9	Entreprise	V 9	9	FP 4h	FP 3h	D 9	9		ME 9	9	FP 4h	FP 3h	
J 10	10		S 10	10			M 10	10	FP 4h	FP 3h	J 10	10	Entreprise	D 10	10		ME 10	10	FP 4h	FP 3h	ME 10	10	Entreprise	S 10	10			L 10	10	FP 4h	FP 3h	J 10	10	FP 4h	S 3h
V 11	11		D 11	11			ME 11	11			V 11	11	Entreprise	L 11	11	Entreprise	J 11	11	FP 4h	S 3h	J 11	11	Entreprise	D 11	11			M 11	11	FP 4h	FP 3h	V 11	11	FP 4h	FP 3h
S 12	12		L 12	12	FP 4h	FP 3h	J 12	12	FP 4h	S 3h	S 12	12		M 12	12	Entreprise	V 12	12	FP 4h	FP 3h	V 12	12	Entreprise	L 12	12	FP 4h	FP 3h	ME 12	12	FP 4h	FP 3h	S 12	12		
D 13	13		M 13	13	FP 4h	FP 3h	V 13	13	FP 4h	FP 3h	D 13	13		ME 13	13	Entreprise	S 13	13		S 13	13		M 13	13	FP 4h	FP 3h	J 13	13	FP 4h	S 3h	D 13	13			
L 14	14	RAN 3.5h	RAN 3.5h	ME 14	14	FP 4h	FP 3h	S 14	14		L 14	14	Entreprise	J 14	14	Entreprise	D 14	14		D 14	14		ME 14	14	FP 4h	FP 3h	V 14	14	FP 4h	FP 3h	L 14	14	FP 4h	FP 3h	
M 15	15	RAN 3.5h	RAN 3.5h	J 15	15	FP 4h	S 3h	D 15	15		M 15	15	Entreprise	V 15	15	Entreprise	L 15	15	Entreprise	L 15	15	Entreprise	J 15	15	FP 4h	S 3h	S 15	15		M 15	15	FP 4h	FP 3h		
ME 16	16	RAN 3.5h	RAN 3.5h	V 16	16	FP 4h	FP 3h	L 16	16	Entreprise	ME 16	16	Entreprise	S 16	16		M 16	16	Entreprise	M 16	16	Entreprise	V 16	16	FP 4h	FP 3h	D 16	16		ME 16	16	FP 4h	FP 3h		
J 17	17	RAN 3.5h	RAN 3.5h	S 17	17			M 17	17	Entreprise	J 17	17	Entreprise	D 17	17		ME 17	17	Entreprise	ME 17	17	Entreprise	S 17	17			L 17	17		J 17	17	FP 4h	S 3h		
V 18	18	RAN 3.5h	RAN 3.5h	D 18	18			ME 18	18	Entreprise	V 18	18	Entreprise	L 18	18	Entreprise	J 18	18	Entreprise	J 18	18	Entreprise	D 18	18			M 18	18	FP 4h	FP 3h	V 18	18	FP 3h	FP 3h	
S 19	19		L 19	19	FP 4h	FP 3h	J 19	19	Entreprise	S 19	19		M 19	19	Entreprise	V 19	19	Entreprise	V 19	19	Entreprise	L 19	19	FP 4h	FP 3h	ME 19	19	FP 4h	FP 3h	S 19	19				
D 20	20		M 20	20	FP 4h	FP 3h	V 20	20	Entreprise	D 20	20		ME 20	20	Entreprise	S 20	20		S 20	20		M 20	20	FP 4h	FP 3h	J 20	20	FP 4h	S 3h	D 20	20				
L 21	21	RAN 3.5h	RAN 3.5h	ME 21	21	FP 4h	FP 3h	S 21	21		L 21	21	FP 4h	FP 3h	J 21	21	Entreprise	D 21	21		D 21	21		ME 21	21	FP 4h	FP 3h	V 21	21	FP 4h	FP 3h	L 21	21	TRE 3.5h	TRE 3.5h
M 22	22	RAN 3.5h	RAN 3.5h	J 22	22	FP 4h	S 3h	D 22	22		M 22	22	FP 4h	FP 3h	V 22	22	Entreprise	L 22	22	Entreprise	L 22	22	FP 4h	FP 3h	J 22	22	FP 4h	S 3h	S 22	22		M 22	22	TRE 3.5h	TRE 3.5h
ME 23	23	RAN 3.5h	RAN 3.5h	V 23	23	FP 4h	FP 3h	L 23	23	Entreprise	ME 23	23		S 23	23		M 23	23	Entreprise	M 23	23	Entreprise	V 23	23	FP 4h	FP 3h	D 23	23		ME 23	23	TRE 3.5h	TRE 3.5h		
J 24	24	RAN 3.5h	RAN 3.5h	S 24	24			M 24	24	Entreprise	J 24	24		D 24	24		ME 24	24	Entreprise	ME 24	24	Entreprise	S 24	24			L 24	24	FP 4h	FP 3h	J 24	24	S 3h		
V 25	25	RAN 3.5h	RAN 3.5h	D 25	25			ME 25	25	Entreprise	V 25	25		L 25	25	Entreprise	J 25	25	Entreprise	J 25	25	Entreprise	D 25	25			M 25	25	FP 4h	FP 3h	V 25	25			
S 26	26		L 26	26	FP 4h	FP 3h	J 26	26	Entreprise	S 26	26		M 26	26	Entreprise	V 26	26	Entreprise	V 26	26	Entreprise	L 26	26	FP 4h	FP 3h	ME 26	26	FP 4h	FP 3h	S 26	26				
D 27	27		M 27	27	FP 4h	FP 3h	V 27	27	Entreprise	D 27	27		ME 27	27	Entreprise	S 27	27		S 27	27		M 27	27	FP 4h	FP 3h	J 27	27	FP 4h	S 3h	D 27	27				
L 28	28	RAN 3.5h	RAN 3.5h	ME 28	28	FP 4h	FP 3h	S 28	28		L 28	28		J 28	28	Entreprise	D 28	28		D 28	28		ME 28	28	FP 4h	FP 3h	V 28	28	FP 4h	FP 3h	L 28	28			
M 29	29	RAN 3.5h	RAN 3.5h	J 29	29	FP 4h	S 3h	D 29	29		M 29	29		V 29	29	Entreprise	L 29	29		L 29	29		J 29	29	FP 4h	S 3h	S 29	29		M 29	29				
ME 30	30	RAN 3.5h	RAN 3.5h	V 30	30	FP 4h	FP 3h	L 30	30	Entreprise	ME 30	30		S 30	30					M 30	30	FP 4h	FP 3h	V 30	30	FP 4h	FP 3h	D 30	30		ME 30	30			
			S 31	31					J 31	31		D 31	31						ME 31	31	FP 4h	FP 3h	L 31	31	FP 4h	FP 3h									

Heures FP	0	Heures FP	110	Heures FP	57	Heures FP	14	Heures FP	32	Heures FP	32	Heures FP	46	Heures FP	139	Heures FP	117	Heures FP	88
Heures RAN	91	Heures RAN	35	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0
Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	21
Heures Soutien	0	Heures Soutien	9	Heures Soutien	6	Heures Soutien	0	Heures Soutien	3	Heures Soutien	3	Heures Soutien	3	Heures Soutien	15	Heures Soutien	9	Heures Soutien	12
Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	77	Heures Entreprise	98	Heures Entreprise	105	Heures Entreprise	105	Heures Entreprise	105	Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	0

Total des heures : FP	635
Total des heures : RAN	126
Total des heures : TRE	21
Total des heures : Soutien	60
Total des heures : Entreprise	490

Total des heures de la formation 1332

Fermeture centre

Résultats des sessions précédentes

> Résultats 2024-2025 :

23 stagiaires,

21 présentés à l'examen

100% de réussite avec mention,

Taux de satisfaction : 71.5% ;

Taux de retour à l'emploi : 39.4% dans la spécialité AEPE.

> Résultats 2023-2024 :

26 stagiaires,

21 présentés à l'examen

100% de réussite

17 avec mention ;

Taux de satisfaction : 98% ;

Taux de retour à l'emploi : 54.1%

dont 50.6% dans la spécialité AEPE

> Résultats 2022-2023 :

23 stagiaires ;

16 présentés à l'examen

94.11% de réussite ;

Taux de satisfaction : 79.45% ;

Taux de retour à l'emploi : 43.6% dans la spécialité AEPE

Calendrier de la formation

UFCV

formation professionnelle

CAP AEPE

Clermont-Fd

2026-2027

2026												2027																										
Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet								
M 1			J 1		RAN 4h	RAN 3h	D 1			M 1		Entreprise	V 1			L 1		Entreprise	L 1		Entreprise	J 1		FP 4h	S 3h	S 1			M 1		FP 4h	FP 3h	J 1		FP 4h	S 3h		
ME 2			V 2		RAN 4h	RAN 3h	L 2		FP 4h	FP 3h	ME 2		Entreprise	S 2			M 2		Entreprise	M 2		Entreprise	V 2		FP 4h	FP 3h	D 2			ME 2		FP 4h	FP 3h	V 2		FP 3h	FP 3h	
J 3			S 3				M 3		FP 4h	FP 3h	J 3		Entreprise	D 3			ME 3		Entreprise	ME 3		Entreprise	S 3				L 3		FP 4h	FP 3h	J 3		FP 4h	S 3h	S 3			
V 4			D 4				ME 4		FP 4h	FP 3h	V 4		Entreprise	L 4		FP 4h	FP 3h	J 4		Entreprise	V 4		Entreprise	D 4				M 4		FP 4h	FP 3h	V 4		FP 4h	FP 3h	D 4		
S 5			L 5		RAN 4h	RAN 3h	J 5		FP 4h	S 3h	S 5			M 5		FP 4h	FP 3h	V 5		Entreprise	V 5		Entreprise	L 5		FP 4h	FP 3h	ME 5		FP 4h	FP 3h	S 5			L 5		TRE 4h	TRE 3h
D 6			M 6		RAN 4h	RAN 3h	V 6		FP 4h	FP 3h	D 6			ME 6		FP 4h	FP 3h	S 6			S 6			M 6		FP 4h	FP 3h	J 6			D 6			M 6		TRE 4h	TRE 3h	
L 7			ME 7		RAN 4h	RAN 3h	S 7				L 7		Entreprise	J 7		FP 4h	S 3h	D 7			D 7			ME 7		FP 4h	FP 3h	V 7			L 7		FP 4h	FP 3h	ME 7		TRE 4h	TRE 3h
M 8			J 8		RAN 4h	RAN 3h	D 8				M 8		Entreprise	V 8		FP 4h	FP 3h	L 8			L 8		Entreprise	J 8		FP 4h	S 3h	S 8			M 8		FP 4h	FP 3h	J 8		S 3h	
ME 9			V 9		RAN 4h	RAN 3h	L 9		FP 4h	FP 3h	ME 9		Entreprise	S 9			M 9		FP 4h	FP 3h	M 9		Entreprise	V 9		FP 4h	FP 3h	D 9			ME 9		FP 4h	FP 3h	V 9			
J 10		ICOP	S 10				M 10		FP 4h	FP 3h	J 10		Entreprise	D 10			ME 10		FP 4h	FP 3h	ME 10		Entreprise	S 10				L 10		FP 4h	FP 3h	J 10		FP 4h	S 3h		10	
V 11			D 11				ME 11				V 11		Entreprise	L 11		Entreprise	J 11		FP 4h	S 3h	J 11		Entreprise	D 11				M 11		FP 4h	FP 3h	V 11		FP 4h	FP 3h		11	
S 12			L 12		RAN 4h	RAN 3h	J 12		FP 4h	S 3h	S 12			M 12		Entreprise	V 12		FP 4h	FP 3h	V 12		Entreprise	L 12		FP 4h	FP 3h	ME 12		FP 4h	FP 3h	S 12				12		
D 13			M 13		RAN 4h	RAN 3h	V 13		FP 4h	FP 3h	D 13			ME 13		Entreprise	S 13			S 13			M 13		FP 4h	FP 3h	J 13		FP 4h	S 3h	D 13					13		
L 14			ME 14		RAN 4h	RAN 3h	S 14				L 14		Entreprise	J 14		Entreprise	D 14			D 14			ME 14		FP 4h	FP 3h	V 14		FP 4h	FP 3h	L 14		FP 4h	FP 3h		14		
M 15			J 15		RAN 4h	RAN 3h	D 15				M 15		Entreprise	V 15		Entreprise	L 15		Entreprise	L 15		Entreprise	J 15		FP 4h	S 3h	S 15			M 15		FP 4h	FP 3h		15			
ME 16			V 16		RAN 4h	RAN 3h	L 16			Entreprise	ME 16		Entreprise	S 16			M 16		Entreprise	M 16		Entreprise	V 16		FP 4h	FP 3h	D 16			ME 16		FP 4h	FP 3h		16			
J 17		ICOP	S 17				M 17		Entreprise	J 17		Entreprise	D 17			ME 17		Entreprise	ME 17		Entreprise	S 17			L 17				J 17		FP 4h	S 3h		17				
V 18			D 18				ME 18		Entreprise	V 18		Entreprise	L 18		Entreprise	J 18		Entreprise	J 18		Entreprise	D 18			M 18		FP 4h	FP 3h	V 18		FP 4h	FP 3h		18				
S 19			L 19		RAN 4h	RAN 3h	J 19		Entreprise	S 19			M 19		Entreprise	V 19		Entreprise	V 19		Entreprise	L 19		FP 4h	FP 3h	ME 19		FP 4h	FP 3h	S 19				19				
D 20			M 20		RAN 4h	RAN 3h	V 20		Entreprise	D 20			ME 20		Entreprise	S 20			S 20			M 20		FP 4h	FP 3h	J 20		FP 4h	S 3h	D 20				20				
L 21			ME 21		RAN 4h	RAN 3h	S 21				L 21		FP 4h	FP 3h	J 21		Entreprise	D 21			D 21			ME 21		FP 4h	FP 3h	V 21		FP 4h	FP 3h	L 21		FP 4h	FP 3h		21	
M 22			J 22		FP 4h	FP 3h	D 22				M 22		FP 4h	FP 3h	V 22		Entreprise	L 22		Entreprise	L 22		FP 4h	FP 3h	J 22		FP 4h	S 3h	S 22			M 22		FP 4h	FP 3h		22	
ME 23			V 23		FP 4h	FP 3h	L 23		Entreprise	ME 23		Entreprise	S 23			M 23		Entreprise	M 23		FP 4h	FP 3h	V 23		FP 4h	FP 3h	D 23			ME 23		FP 4h	FP 3h		23			
J 24			S 24				M 24		Entreprise	J 24			D 24			ME 24		Entreprise	ME 24		FP 4h	FP 3h	S 24				L 24		FP 4h	FP 3h	J 24		FP 4h	S 3h		24		
V 25			D 25				ME 25		Entreprise	V 25			L 25		Entreprise	J 25		Entreprise	J 25		FP 4h	S 3h	D 25				M 25		FP 4h	FP 3h	V 25		FP 4h	FP 3h		25		
S 26			L 26		FP 4h	FP 3h	J 26		Entreprise	S 26			M 26		Entreprise	V 26		Entreprise	V 26		FP 4h	FP 3h	L 26		FP 4h	FP 3h	ME 26		FP 4h	FP 3h	S 26				26			
D 27			M 27		FP 4h	FP 3h	V 27		Entreprise	D 27			ME 27		Entreprise	S 27			S 27			M 27		FP 4h	FP 3h	J 27		FP 4h	S 3h	D 27				27				
L 28		RAN 4h	RAN 3h	ME 28	FP 4h	FP 3h	S 28			L 28			J 28		Entreprise	D 28			D 28			ME 28		FP 4h	FP 3h	V 28		FP 4h	FP 3h	L 28		FP 4h	FP 3h		28			
M 29		RAN 4h	RAN 3h	J 29	FP 4h	S 3h	D 29			M 29			V 29		Entreprise				L 29			J 29		FP 4h	S 3h	S 29			M 29		FP 4h	FP 3h		29				
ME 30		RAN 4h	RAN 3h	V 30	FP 4h	FP 3h	L 30		Entreprise	ME 30			S 30						M 30		FP 4h	FP 3h	V 30		FP 4h	FP 3h	D 30			ME 30		FP 4h	FP 3h		30			
			S 31				J 31			J 31			D 31						M 31		FP 4h	FP 3h	L 31		FP 4h	FP 3h												

Heures FP	0	Heures FP	46	Heures FP	57	Heures FP	14	Heures FP	32	Heures FP	32	Heures FP	46	Heures FP	139	Heures FP	117	Heures FP	142	Heures FP	10
Heures RAN	21	Heures RAN	105	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0	Heures RAN	0
Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	0	Heures TRE	21
Heures Soutien	0	Heures Soutien	3	Heures Soutien	6	Heures Soutien	0	Heures Soutien	3	Heures Soutien	3	Heures Soutien	3	Heures Soutien	15	Heures Soutien	9	Heures Soutien	12	Heures Soutien	6
Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	77	Heures Entreprise	98	Heures Entreprise	105	Heures Entreprise	105	Heures Entreprise	105	Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	0	Heures Entreprise	0

Total des heures : FP	635
Total des heures : RAN	126
Total des heures : TRE	21
Total des heures : Soutien	60
Total des heures : Entreprise	490

Total des heures de la formation 1332

Fermeture centre

Diplômes considérés comme équivalents

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DEAP)

Bac professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)

Titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (CP JEPS)